

ASSOCIATION	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS	MONTANT DE LA SUBVENTION
AMICALE DU PERSONNEL	convention pluriannuelle d'objectifs + de 23000 €	<p>1. Améliorer, sous les formes les plus diverses, les conditions matérielles et morales d'existence des personnels en activités et en retraite de la Commune et de ses établissements rattachés, ainsi que celles de leur famille.</p> <p>2. Promouvoir et coordonner à cet effet, toutes formes d'activités (sociales, sportives, culturelles, de loisirs, d'achat en commun, etc...)</p>	subv de fonctionnement : 29 650,00 €
	convention de mise à disposition de locaux	<p>mise à disposition pour le trésorier et le secrétaire de l'Amicale d'un bureau, d'une ligne téléphonique et d'outils informatiques, pour une durée hebdomadaire de 1 heure et</p> <p>de disposer des fournitures de bureaux diverses et des services de l'imprimerie municipale</p>	
	convention de mise à disposition de personnel	<p>Virginie GODIN : en sa qualité de secrétaire adjointe, elle assure une partie du secrétariat de l'amicale, rédige les procès verbaux des assemblées et des bureaux</p> <p>Isabelle FIEVET : en sa qualité de trésorière, elle a en charge la gestion financière de l'amicale</p> <p>Le coût annuel de la rémunération de Virginie GODIN (salaires et charges) est de 1087,31 € (valeur année 2016) et pour Isabelle FIEVET (salaires et charges) est de 1 480,33 € (valeur année 2015). 1 heure par semaine soit 52 heures par an</p>	
HANDILOM	convention pluriannuelle d'objectifs - de 23 000 €	<p>1. Promouvoir la participation des personnes handicapées lommoises dans la vie, initier et conduire des actions permettant l'expression notamment citoyenne des personnes handicapées</p> <p>2. Proposer des sorties régulières (piscine, cyberbase, sortie nature...) pour toute forme de handicap, personnes valides et bénévoles</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>	subv de fonctionnement : 3 000,00 €
	convention de mise à disposition de locaux	<p>Le restaurant scolaire, 792 bis avenue de Dunkerque</p> <p>Local au sous sol pour le stockage</p>	
COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<p>1. Favoriser la coopération entre les associations d'anciens combattants de la commune de Lomme</p> <p>2. Participer à l'organisation des manifestations patriotiques, entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, les comités de quartier ou la Commune et développer des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et le tissu associatif lommois</p>	
	convention de mise à disposition de locaux	<p>salle de réunion de l'école Roger Salengro au 259 avenue de Arthur Notebart, les mercredis de 15h00 à 17h00, 1 fois en février et en septembre</p> <p>une petite pièce au 1er étage de l'école Roger Salengro au 259 avenue Arthur Notebart à Lomme à usage exclusif</p>	

ASSOCIATION	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS	MONTANT DE LA SUBVENTION
RENAISSANCE ARTISTIQUE DE LA DELIVRANCE	convention pluriannuelle d'objectifs - de 23 000 €	1. Assurer des cours de danse de différents niveaux et de différentes natures à ses adhérents 2. Proposer des activités picturales (peinture, scrapbooking) 3. Participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.	subv de fonctionnement : 1000,00 €
	convention de mise a disposition de locaux et de matériels	1. Une salle de danse et ses annexes (sanitaires, vestiaires, local de rangement), rue Roger Salengro, aux jours et heures fixés chaque année après concertation avec la Commune les lundis de 19h à 21h, les mardis et les jeudis de 18h à 22h, les mercredis de 13h à 19h; les jeudis de 18h à 21h et le 1 <sup>er</sup> et le 3 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 14h à 17h sauf pendant les vacances scolaires 2. Au LCP Délivrance, tous les mardis de ..... 3. le hall d'honneur de l'hdv pour l'organisation d'une exposition annuelle	
ATSCAF	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	Proposer des cours de gymnastique	
	convention de mise a disposition de locaux	Pavillon de la Maison des Enfants - au rez de chaussée les lundis et les jeudis de 12h15 à 13h15 hors vacances scolaires	
LE BAVARD DE LA DELIVRANCE	convention pluriannuelle d'objectifs - de 23 000 €	1. Activités : conceptions et mise en page d'un journal dit le "Bavard" d'une périodicité trimestrielle Cette conception concernera l'histoire, l'évolution, la culture et l'animation du secteur Délivrance Bourg. Le journal s'abstiendra de développer des contenus politiques religieux et syndicaux et respectera la législation relative aux droits de la 2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.	subv de fonctionnement : 418,00 €
	convention de mise à disposition de moyens	l'impression du journal dit le Bavard est confié à l'imprimerie municipale Il est composé : d'une feuille format A3 imprimé en recto verso sur un papier de couleur fourni par l'association édité en 2000 exemplaires et parfois d'une feuille format A4 imprimé en recto verso inséré dans la feuille A3 l'impression doit se faire dans les 10 jours qui suivent le dépôt de la demande	
AIDE ET SOLIDARITE POUR L'AFRIQUE	convention pluriannuelle d'objectifs - de 23 000 €	1. Mise en œuvre d'ateliers de danse capoeira 2. Participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Carnaval...) et développer des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.	subv de fonctionnement : 1 265,00 €
	convention de mise a disposition de locaux	Pavillon de la Maison des Enfants – 1 <sup>er</sup> étage, 796, avenue de Dunkerque à Lomme les mercredis de 18h00 à 20h00 hors vacances scolaires Pavillon de la Maison des enfants – Rez de chaussée les samedis de 14h00 à 18h00 hors vacances scolaires Salle de danse spécialisée, rue roger salengro à lomme les vendredis de 20h15 à 21h30	

ASSOCIATION	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS	MONTANT DE LA SUBVENTION
LE DENIER DES ECOLES LAIQUES	convention pluriannuelle d'objectifs - de 23 000 €	<p>1. Promouvoir l'éducation populaire au sein de la Commune et de l'Ecole Laïque en proposant des actions aux établissements scolaires : exposition, choralomme, passeport culturel</p> <p>2. Initiation et perfectionnement d'alphabétisation</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations,...) et développer des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>	<p>subv de fonctionnement :</p> <p>1 500,00 €</p>
	convention de mise a disposition de locaux	<p>1. La grande salle de façade dans les locaux associatifs au 259, avenue Arthur Notebart (école Salengro) à Lomme les mercredis, les jeudis et les vendredis de 8h30 à 11h30 Sauf pendant les vacances scolaires</p> <p>2. Un bureau dans les locaux de l'école Voltaire Sévigné pour la présidente et la secrétaire</p> <p>3. La médiathèque de l'Odyssée le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00</p>	
LOMME DANSE (anciennement les majorettes lommoises)	convention pluriannuelle d'objectifs - de 23 000 €	<p>1. Initiation de ses membres à l'art de la Parade et du Défilé</p> <p>2. Participation aux manifestations officielles et patriotiques : célébration du 8 mai et du 11 novembre, Fête Nationale</p> <p>3. Participer aux animations culturelles et festivités organisées par la Commune : Carnaval d'été du mois de juin, fête de la musique</p> <p>4. Participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations...) et développer des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>	<p>subv de fonctionnement : 418,00</p> <p>5 900,00 €</p>
	convention de mise a disposition de locaux	<p>1. La salle Claude Lepot de l'école Voltaire Sévigné pour y exercer ses activités les lundis de 18h à 19h ; les mardis, les jeudis et les vendredis de 18h à 20h00 ; les mercredis de 16h à 20h ; le samedi et le dimanche si besoin</p> <p>2. Le local dans la salle des fêtes de l'école Voltaire-Sévigné pour le rangement du matériel</p> <p>3. Le local n°11 situé au sous sol du Restaurant Scolaire, 792 bis avenue de Dunkerque pour le stockage du matériel</p>	
IMPRO ACADEMY RESEAU ONSORT	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<p>1. Mise en place d'ateliers hebdomadaires d'improvisation théâtrale pour les adultes sur la ville de Lomme hors vacances scolaires.</p> <p>Ces ateliers ont pour finalité de permettre une initiation et un approfondissement de cette pratique artistique avec ou sans restitution collective en fin d'année scolaire.</p> <p>2. Organiser de matchs d'improvisation théâtrale 1 fois par trimestre au théâtre les tisserands</p> <p>3. Participer à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Carnaval...) et développer des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>	
	convention de mise a disposition de locaux	<p>salle des Canuts à l'espace les tisserands</p> <p>les mardis de 18h00 à 23h00 et les mercredis de 20h00 à 23h00</p>	